

BAREME DES HONORAIRES

HONORAIRES DE VENTE TTC (AVEC UN MINIMUM DE 5000€)

A la charge du mandant, calculé sur le prix de vente net acquéreur et inclus dans le prix de vente affiché.

De 0 à 150 000 euros :	7 %
De 150 001 à 450 000 euros :	6 %
Plus de 450 000 euros :	5 %

Garages / stationnement : forfait 2500 euros TTC à la charge du vendeur

HONORAIRES DE LOCATION

Loi ALUR (zone tendue)

Visite, constitution du dossier, rédaction du bail :

10 euros TTC le m² part propriétaire
10 euros TTC le m² part locataire

Etat des lieux

3 euros TTC le m² part propriétaire
3 euros TTC le m² part locataire

Hors loi ALUR

Visite, constitution du dossier, rédaction du bail, état des lieux :

2 mois de loyer TTC hors charges part locataire

GESTION
SAINT JEAN
Immobilier Gestion locative

HONORAIRES DE GESTION

8,4 % TTC des loyers et charges

Garantie des loyers impayés et dégradations :
3,5 % TTC des loyers et charges



BARÈME DES HONORAIRES D'AGENCE

VENTE EN VIAGER OU VENTE À TERME

Honoraires calculés à partir de la valeur vénale libre du bien immobilier.

Valeur vénale libre	Honoraires d'agence
Jusqu'à 100 000 €	**Forfait de 7 500 € TTC**
De 100 001 € à 200 000 €	**7,5 %**
De 200 001 € à 250 000 €	**7,0 %**
De 250 001 € à 300 000 €	**6,5 %**
De 300 001 € à 350 000 €	**6,0 %**
De 350 001 € à 400 000 €	**5,5 %**
De 400 001 € à 800 000 €	**5,0 %**
À partir de 800 001 €	**4,0 %**

AGENCE DE SAINT-JEAN
185 avenue Saint-Jean · 13600 La Ciotat